

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR  
DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE LA PRESERVATION DES ESPACES, NATURELS,  
AGRICILES ET FORESTIERS**

**- SEANCE DU JEUDI 6 MAI 2021 -**

**L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :**

- Approbation du procès-verbal de la CDPENAF du 1<sup>er</sup> avril 2021.
- **9h45** : examen de permis de construire un parc photovoltaïque au sol sur la commune de Courtry.
- **10h30** : examen du projet de PLU de la commune de Lissy.
- **11h00** : présentation du projet de convention ADP/ France Miscanthus dans le cadre du suivi de la compensation agricole collective de l'opération CANAMARNE.
- examen du projet de PLU de la commune d'Egreville (STECAL et extensions/annexes en A et N) (présentation DDT)
  - questions diverses : PC : méthaniseur et bâtiments agricoles. (présentation DDT)